

PROJET ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE 2024-2025

Animations aux Pieds des Immeubles

(périscolaire, extra-scolaire, accueil ados)

Accueil de mineurs dans le cadre de la Réglementation
du Ministère de la Jeunesse et des Sports.



CENTRE SOCIAL BELLE RIVE

3 rue du Cormier

17100 SAINTES

05 46 92 93 12 / cs.bellerive@orange.fr

Notre site : <http://assobellerive.centres-sociaux.fr>



Association BELLE RIVE

PROJET ÉDUCATIF

ANIMATIONS PIEDS D'IMMEUBLES

Démarche d'accompagnement

Nos interventions sur les quartiers s'appuient sur le projet social de l'Association en termes de **développement social local**. C'est à dire, impulser une dynamique de changement au niveau de :

- la personne
- du quartier
- l'engagement dans la vie de la cité

Dans la structure, les professionnels ont pour mission d'accompagner les habitants à se mobiliser et à agir pour eux-mêmes et pour leurs quartiers.

Cela se traduit par des approches complémentaires :

- Assurer une présence régulière sur les quartiers pour être en proximité avec les habitants leur permettant d'identifier les ressources propres à leur quartier.
- Valoriser l'individu à partir de ses capacités en termes de savoir-faire et de savoir être, ce qui renforce la confiance en soi.

Quelques définitions

➤ **La Communauté Educative :**

Elle représente l'ensemble des adultes (parents, grands-parents, habitants, citoyens, professionnels) qui constituent l'environnement de l'enfant, sur un espace donné : l'espace de vie.

➤ **L'environnement de l'enfant et du jeune :**

Il est constitué des environnements

- De l'environnement direct : famille, école, quartier
- De l'environnement naturel, culturel, géographique de l'enfant et du jeune

Celui-ci est propre à chacun, évolue, peut changer et participer directement à la construction de l'individu. L'individu, de la même façon peut agir sur son environnement.

➤ **Responsabilité :**

La Responsabilité se traduit par la prise de conscience de chacun, de sa capacité à agir sur son environnement et à poser un cadre éducatif à tout enfant et à tout jeune. En référence à des convictions partagées par les différents acteurs de la structure et qui se déclinent ainsi :

- L'éducation passe par un modèle et des règles. On ne transmet que ce que l'on est. Nos actes doivent être conformes à nos paroles.
- Les rencontres entre générations sont essentielles, mais nécessitent de faire ensemble.
- La transmission de l'expérience des anciens, envers les plus jeunes et réciproquement, est primordiale pourvu qu'elle soit accompagnée de valeurs explicites.
- Le premier éducateur est le parent, mais tout adulte a un rôle à jouer.
- La santé globale fait partie intégrante de l'éducation (socialisation, hygiène, rythme de vie, alimentation,...)
- Il est important de valoriser les capacités des enfants et des jeunes et de développer le respect, la tolérance, l'autonomie, le sens des responsabilités, le sens critique, le plaisir et la convivialité.

➤ **L'éducation à la citoyenneté :**

Elle passe par la prise de conscience de soi et de son appartenance à une société au travers de valeurs démocratiques et humanistes, telles que :

- Le respect
- La tolérance
- Les échanges
- Le partage
- La solidarité
- L'humilité

Finalités et objectifs

En référence à notre conviction que toute personne a ses propres compétences, notre pédagogie s'illustre par des actions qui ont pour objectifs :

- Impulser une dynamique de changement pour soi et pour les autres, le groupe étant un espace privilégié d'apprentissage.
- Instaurer des espaces de paroles collectifs (adultes – jeunes – enfants) et d'autres propres à chaque public.
- Susciter la prise de responsabilités par des actions communes parents / enfants / jeunes / bénévoles / professionnels dans le cadre de nos animations pieds d'immeubles. Ces espaces sont conçus comme des temps d'expérimentation et « d'entraînement » qui participent au développement de l'enfant et du jeune et à la construction de son identité, en tenant compte de son environnement global.

➤ **Les objectifs généraux**

Activer et stimuler la Communauté Educative afin de :

- Créer les conditions de sécurité affective et de mise en confiance.
- Valoriser l'enfant/le jeune et ses propres ressources (savoir, savoir-faire, savoir être) afin de permettre sa reconnaissance.
- Permettre à l'enfant/au jeune d'envisager le monde de façon positive.
- Permettre à l'enfant/au jeune de tenter des expériences multiples accompagnées par l'adulte et de prendre conscience des conséquences qui en découlent.
- Mettre en place les conditions pour renforcer les adultes dans leur vie quotidienne (dans la famille et dans leur cité) au regard des expériences vécues dans le cadre de l'accueil de mineurs.
- Valoriser l'image de l'adulte.
- Prendre en compte l'agressivité et la violence par une réponse éducative globale qui implique toutes les personnes concernées : enfants, jeunes, adultes, familles, professionnels.
- Permettre à chaque enfant de tendre vers son autonomie (pour être acteur de sa vie) au travers de ses aspirations, de ses apprentissages, ses expériences et ses choix.
- Participer à la construction du jeune citoyen.

Aux moyens d'une équipe de professionnels qualifiés :

- Travailler sur la notion d'envie.
- Faire émerger la créativité.
- Rendre l'enfant/le jeune acteur de sa vie.
- Accompagner l'enfant/le jeune à développer son sens critique, à prendre conscience du monde qui l'entoure et à participer à sa transformation.
- Elaborer des actions qui proposent des alternatives éducatives et culturelles en marge des valeurs dominantes (société de consommation, individualisme, valeur collective, solidarité, ...).

➤ **Les objectifs opérationnels**

- Créer les conditions d'un accueil de qualité
- Être à l'écoute de l'enfant/du jeune et prendre en considération ses choix dans le groupe en favorisant la coopération et la négociation.
- Susciter l'émergence des envies, avoir une attention particulière à l'expression de l'enfant/du jeune afin de construire ensemble une démarche de projets.
- Favoriser l'accès à la culture en développant le partenariat avec différentes structures : médiathèque, théâtre, ludothèque, musées, Abbaye aux Dames, associations locales...
- S'approprier les ressources naturelles et le patrimoine.
- Ritualiser le transfert de la responsabilité parentale sur des lieux et horaires fixes.
- Instaurer des espaces d'échanges de savoirs entre adultes, enfants et jeunes.
- Accompagner les adultes à la gestion quotidienne de l'accueil de mineurs dans sa globalité : du jeu avec les enfants à l'organisation de la vie quotidienne (organisation matérielle, gestion des conflits, négociation...).
- Aider les adultes à poser un cadre éducatif favorisant la sécurité physique et affective de l'enfant plus jeune en lui donnant la possibilité d'évoluer à son rythme.

- Permettre aux adultes d'énoncer les valeurs communes auxquelles ils se réfèrent.
- Mise en actes au quotidien des valeurs démocratiques et humanistes.
- Communiquer les projets et les réalisations des enfants/des jeunes, par le biais d'expositions, de médiatisations et de représentations.

Les actions d'animations sont construites à partir de supports principaux qui sont :

- L'échange de savoirs, savoir-faire, savoir-être.
- L'expression culturelle et sportive
- De thématiques (fil rouge) rythmés par des temps forts par trimestre ou à l'année.
- L'environnement et l'écocitoyenneté :
 - Le jardin pédagogique, protection et découverte de la biodiversité, connaissance et appropriation de l'environnement proche.
 - Le rucher pédagogique.

➤ **L'accueil des jeunes et l'accompagnement de projets :**

Le projet éducatif du public jeunesse est partie intégrante du Projet Social de l'Association Belle Rive dont les lignes directrices sont identiques.

La priorité est mise sur la promotion des capacités des jeunes à s'organiser et à agir pour réussir. Les personnes concernées doivent rester au cœur des projets dont l'essence est leur richesse personnelle.

Les étapes de l'action :

- Un diagnostic permanent et partagé.
- L'accompagnement des jeunes sur une démarche participative. La proposition d'une offre d'animation attrayante et structurée élaborée conjointement entre les jeunes et les animateurs.
- La mise en œuvre de la méthodologie de projet afin de rendre les jeunes auteurs et acteurs à toutes les étapes de l'action.

➤ **Les Echanges Européens et Internationaux de jeunes :**

Le travail concernant l'ouverture à d'autres cultures s'inscrit dans un long processus de transformation s'appuyant sur des confrontations entre les représentations à priori des jeunes et la réalité à laquelle ils se confrontent. Ce travail n'est pas automatique et systématique. Il est nécessaire de l'accompagner en favorisant les temps d'échanges et en tendant à la coopération entre les jeunes. Mais aussi, en favorisant les temps d'expression et d'évaluation, indispensables, afin de mettre des mots (intellectualisation, conscientisation) sur ces processus intimes de transformation sociale.

Pour synthétiser, nos objectifs sont, heureusement, bien au-delà d'un simple échange de jeunes. Il s'agit bien là, de véritables temps d'éducation non formelle. Ouverture culturelle, tolérance, respect, coopération pour une société où les relations interculturelles s'affranchissent des représentations réductrices et caricaturales.

Objectifs

- Permettre aux jeunes de s'investir dans un projet ambitieux qui puisse les valoriser dans leurs capacités à acquérir des savoir-être, des savoir-faire et des connaissances. Ils seront accompagnés par les animateurs jeunesse et prévention sur un travail à l'année.
- Poursuivre le travail d'ouverture culturelle en renforçant chez les jeunes l'engagement en tant que citoyen au niveau local, national, européen et internationaux.
- Développer une ouverture d'esprit, le respect, la tolérance et satisfaire les groupes accueillis.
- Favoriser la transmission de l'expérience, en impliquant les parents et l'ensemble de l'Association sur le champ Interculturel.

Les projets d'échanges de jeunes sont l'aboutissement d'un travail sur l'année, voire sur plusieurs années. Le partage des expériences entre les générations, permet de susciter l'envie et les initiatives collectives.

Association BELLE RIVE

PROJET PÉDAGOGIQUE

ANIMATIONS PIEDS D'IMMEUBLES

Les animations se déroulent aux pieds des immeubles sur les cinq quartiers de la rive droite de Saintes ainsi que le pays buriaud (le territoire d'action du centre social), de 14h30 à 17h30, le mercredi, pendant les périodes scolaires et les petites vacances, le samedi pour le public jeune et, pendant les vacances d'été. Les activités du centre social s'adressent aux mineurs de 6 à 12 ans pour les actions enfance et de 12 à 18 ans pour les actions jeunes. Les lieux d'accueil sont une maison des quartiers située au cœur de la cité de Saint Sorlin et au siège social, 3 rue du Cormier à Saintes. Des coanimations avec les adultes et les animateurs en direction des autres tranches d'âges, sont mises en place en lien avec notre projet éducatif.

La présence des animateurs, en nombre et en qualité (animateurs enfance, jeunesse, adultes/familles, référente parentalité, éducatrice de prévention et coordinatrice) est donc assurée par roulement et variable selon le nombre de personnes présentes et les supports pédagogiques prévus.

Les animations sont menées en cohérence avec notre projet éducatif et en lien direct avec notre Projet Social, conjointement entre professionnels et bénévoles de l'association.

Périodes scolaires

Le **transfert de responsabilité** s'opère, au début de chacun des accueils, au moyen d'une feuille d'inscription tenue par un des animateurs.

Les **animations** se définissent au préalable avec les jeunes et les enfants accompagnés des animateurs, en prenant en compte l'actualité des quartiers et de la ville, ou de la thématique actuelle (exemple : préparation de la fête de Noël, ...).

Les jeunes sont directement impliqués sur la mise en place et le suivi de projets à plus ou moins long terme. Les temps nécessaires à leur élaboration se situent les mercredis et les samedis.

➤ **Déroulement des mercredis après-midi :**

14h15

Les Animations se déroulent soit aux pieds des immeubles, soit dans la Maison des Quartiers à St Sorlin. Cela s'opère de la façon suivante :

Les animateurs arrivent sur le quartier, un espace est aménagé avec les familles soit sur place (à côté de la maison de quartier de Saint Sorlin), soit sur les espaces verts du quartier, selon les objectifs recherchés (mobilisation de nouvelles personnes, conditions météo...).

Un départ d'un autre quartier avec un minibus est réalisé afin de pouvoir faciliter l'accès aux animations.

En fonction du contexte sanitaire et réglementaire, nous adaptons les temps d'accueils et d'animations.

14h30

Inscription des différents publics auprès d'un seul et même animateur.

Un animateur organise le temps d'accueil où les enfants et les parents sont invités à jouer, en petits groupes.

Réalisation d'activités en fonction des programmes et de l'actualité des différents groupes d'âges.

16h30

Après un temps de rangement, c'est le temps du goûter. Les enfants apportent leurs encas, mais certaines fois, l'organisation du goûter est prise en charge le collectif.

17h-17h30

Poursuite de la journée par des jeux collectifs intergénérationnels, suivis d'un temps de rangement collectif des équipements extérieurs (tables, chaises et tivoli dans les mini-bus).

➤ **Déroulement des samedis :**

Les samedis, matin et/ou après-midi, sont consacrés à l'accompagnement de projets de jeunes. Les horaires sont définis en fonction des groupes. Les projets peuvent être de différentes natures : construction d'un projet de coopération internationale, mise en place de collectifs culturels (fête de l'Abbaye aux Dames, ...)

Des projets enfance peuvent aussi se dérouler sur ces créneaux.

Période de vacances scolaires

Pour les vacances scolaires d'été, les animations aux pieds d'immeubles ont lieu tous les jours de la semaine du lundi au vendredi et s'organisent de la façon suivante :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h00 Réunion d'équipe Bilan semaine précédente et préparation des semaines à venir. 12h00	9h00 Préparation des API. Sortie Petite enfance Une semaine sur deux 12h00	 Repos. Départ sortie enfance	9h00 Préparation des API. Départ de la sortie jeunes 12h00	Sortie familles à la journée. Les horaires et les lieux sont définis en début d'été avec les participants.
13h45 * : Installation. 14h00 : Accueil et inscriptions. 14h20 : Jeu brise-glace, enfants/jeunes/adultes 14h30 : Réunion collective, enfants/jeunes/adultes 15h : Activité / préparation du goûter, enfants/jeunes/adultes 16h30 : Goûter collectif préparé par les trois groupes d'âges alternativement. 17h45 : Rangement matériel avec les habitants. 18h00 - Fin des API.	13h45 * : Installation. 14h00 : Accueil et inscriptions. Animations sur le quartier pour les enfants et les jeunes. 17h45 : Rangement matériel avec les habitants. 18h00 – Fin des API.	13h45 * : Installation. 14h00 : Accueil et inscriptions. Sortie enfants et adultes accompagnateurs. Animations sur le quartier pour les jeunes. 17h45 : Rangement matériel avec les habitants. 18h00 – Fin des API.	13h45 * : Installation. 14h00 : Accueil et inscriptions. Sortie jeunes. Animations sur le quartier pour les enfants et les adultes. 17h45 : Rangement matériel avec les habitants. 18h00 – Fin des API.	

* Horaires vacances scolaires été : 14h00-18h00.

Horaires petites vacances : 14h30-17h30.

Séjours courts avec hébergement

Nous réalisons, chaque année, un à deux séjours courts avec hébergement sous tentes.

A Belle Rive, tous les projets d'habitants doivent être validés, au préalable, par le comité de projets de l'association. Cette instance d'élus associatifs s'assure de la cohérence des projets en rapport avec notre projet social, elle peut accompagner et soutenir les projets si besoin. Les projets Séjours Courts enfants et jeunes en font partie.

De manière générale, un premier mini-camp en direction des enfants sur les vacances d'été (aux alentours de Saintes) nous permet d'installer un camp pour une semaine ou plus. Nous organisons un camp enfance de 4 nuits en lien avec l'implication des adultes sur les animations enfants, un ou plusieurs parents accompagnent le mini-camp dans sa globalité. Une rencontre avec les familles est prévue sur un après-midi et une soirée. Un séjour familles prolonge ce camp.

Possibilité d'un second séjour s'adressant aux jeunes. Il se déroule généralement sur les périodes des petites vacances scolaires, mais se construit en amont sur les accueils des samedis. Les jeunes participent activement à sa construction avec un accompagnement soutenu des animateurs, garants de la plus-value éducative. Ces séjours peuvent se construire autour de différents supports (Rencontres de jeunes d'autres structures, mini-camps skate ...)

Accompagnement des initiatives de jeunes : La méthodologie de projet.

L'accueil des jeunes et leur accompagnement dans une démarche participative active nécessitent une méthodologie rigoureuse.

La démarche de projet permet aux jeunes de s'entraîner à développer des capacités, des savoir-être, des connaissances au service d'un projet collectif.

Passer d'une idée à un projet nécessite de mettre en lien les envies et les demandes des jeunes avec les besoins repérés et les possibilités du territoire. Pour cela, il est nécessaire de leur présenter les étapes qui mèneront à la réussite du projet :

- Mobilisation d'un groupe moteur.
- Définition des objectifs et des critères d'évaluation.
- Définition des moyens matériels, humains et financiers.
- Elaboration d'un échéancier des rencontres, des actions.
- Mise en œuvre des actions.
- Bilan et évaluation.
- Transmission à d'autres jeunes / familles

Notre travail consiste à les accompagner dans les actions d'autofinancement afin qu'ils gagnent progressivement en autonomie et en responsabilité. (Exemples : restauration pour la fête de l'Abbaye aux Dames, tombola, ...)

Les Animations aux Pieds des Immeubles font partie intégrante des actions sur le champ de la parentalité. C'est un lieu où sont valorisés aussi bien les initiatives des jeunes que les rôles et compétences des adultes.

C'est un véritable lieu de co-éducation organisé pour :

- Impliquer les parents et coconstruire une responsabilité partagée.
- Organiser les espaces pour aller vers de nouvelles personnes.
- Développer de nouveaux partenariats pour aller dans le sens des deux premiers objectifs.